

nouvellement dans cette mission. Néanmoins, un missionnaire est heureux, lorsqu'avec ce secours, après dix ans d'un travail assidu, il s'exprime élégamment dans cette langue.

(Ce que le P. Raclé dit ici de la langue huronnée, quant à son universalité, a été dit, et avec plus de raison peut-être, de la langue algonquine, donnée comme langue-mère par presque tous les géographes et les voyageurs qui ont parlé des tribus sauvages de l'Amérique Septentrionale.)

ENSEIGNEMENT PUBLIC.

“ LETTRES SUR L'ÉDUCATION, considérée dans ses divisions et dans son application générale et particulière ; et sur les principaux moyens propres à la répandre d'une manière pratique et profitable à l'individu et à la société.” Par J. B. MEILLEUR, Ecuyer, D. en M. (maintenant Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada.) (Suite et fin.)

Nous avons toujours pensé que, généralement parlant, les instituteurs capables et dignes d'exercer la profession, n'étaient pas suffisamment rémunérés dans ce pays, et que de là est venu qu'ils n'y ont jamais été en nombre suffisant. De là est venu aussi croyons-nous, que beaucoup d'hommes instruits et habiles n'ont été instituteurs que pendant un certain temps, et ont abandonné, aussitôt qu'ils l'ont pu faire, une profession qu'ils n'avaient embrassée que comme une ressource passagère, en attendant mieux. Deux ou trois francs par mois de chaque écolier pouvaient être une rémunération suffisante pour un maître d'école qui ne savait enseigner aux enfans qui lui étaient confiés, que la lecture et l'écriture sans orthographe, comme c'était presque partout le cas, il y a trente ou quarante ans ; mais présentement que dans les écoles élémentaires même, on ajoute à l'enseignement de la lecture et de l'écriture celui de l'arithmétique et de la grammaire, et quelquefois davantage, les honoraires d'un instituteur, qui souvent a fait un cours d'études complet dans un collège, devraient être, selon nous, plus que doubles de ce qu'ils étaient alors.

Quoiqu'il en soit, une chose qui nous plaît beaucoup, dans le plan d'éducation de M. le Dr. Meilleur, c'est qu'il laisse aux instituteurs une certaine latitude, une liberté d'enseignement bien propre à créer chez eux l'émulation, à les porter à s'évertuer à l'envi les uns des autres pour faire à leurs élèves des progrès rapides et sûrs ; avantages qui ne se rencontreraient pas dans des systèmes où l'on exigerait d'eux une marche uniforme et monotone, une pure routine, en un mot. “ Les moyens de didactique, dit-il, consistent dans l'application des règles à suivre dans l'enseignement, et leur direction dépend entièrement du talent de chaque instituteur dans